



Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur et Madame VANDAELE-ANTOINE Avenue Fernand Labby 14 à 1390 GREZ-DOICEAU.

Le terrain concerné est situé Avenue Fernand Labby 14 à 1390 Grez-Doiceau et cadastré 04 C 115 R.

Le projet est de type : Modification de la pente d'un talus et construction d'un mur de soutènement en béton végétalisé, et présente les caractéristiques suivantes :

D.IV.40.al. 3 - Les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, ... sont soumises à annonce de projet

- Ecart concernant le non-respect du relief du sol

- Ecart concernant le non-respect des matériaux utilisés

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 09h à 12h, sauf les jeudis, à l'adresse suivante : Commune de GREZ-DOICEAU, Service Urbanisme, Place Ernest Dubois 1 à 1390 GREZ-DOICEAU.

**Une permanence se tiendra le samedi 16 septembre 2019 de 9h à 12h.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme (téléphone : 010/84.83.48, email : [urbanisme@grez-doiceau.be](mailto:urbanisme@grez-doiceau.be)) dont le bureau se trouve rue du Pont au Lin 2.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 06/11/2019 au 20/11/2019 au Collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Commune de GREZ-DOICEAU, Place Ernest Dubois 1 à 1390 GREZ-DOICEAU ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@grez-doiceau.be](mailto:urbanisme@grez-doiceau.be)

Le Directeur général

Le Bourgmestre



Y. STORMME

A. CLABOTS

Affichage du 01/11/2019 au 20/11/2019

